

# Maladie d'Alzheimer et autres formes de démence - Module 1

## Du diagnostic à la prise en soin

### PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation est réservée à tout personnel hôtelier, soignant, animateur et cadre infirmier intervenant en institution gériatrique, en unité spécialisée Alzheimer, en accueil de jour, en service hospitalier ou à domicile.

### PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

### COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Connaître la maladie d'Alzheimer et les autres causes de démence.
- > Identifier les symptômes, analyser les troubles du comportement et mesurer les répercussions sur l'entourage familial et l'institution.
- > Apporter une aide mieux adaptée aux besoins du malade et de sa famille.

### PROGRAMME

#### Etape 1 : Mise à jour de connaissances

Pré-test sur l'analyse des pratiques.

- > La maladie d'Alzheimer : l'incidence de la maladie d'Alzheimer, la trame symptomatique, les phases de la maladie d'Alzheimer, l'établissement du diagnostic : un processus d'élimination, les facteurs étiologiques (hypothèses biologiques et mécanismes psychologiques), les lésions cérébrales causées, la durée de la maladie, les traitements médicamenteux, les stratégies de stimulation cognitive.
- > Les autres formes de démence (démence vasculaire, maladie à Corps de Lewy, de Pick).
- > Les besoins du malade et la prise en charge au quotidien, à domicile (aménagements, aides, accueils de jour ou temporaires) et en institution (Unité spécialisée Alzheimer, projet de soins spécifiques).
- > Les réactions de l'entourage familial à la maladie, le processus du deuil : les différentes étapes vers l'acceptation, l'aide aux aidants et le rôle des associations Alzheimer.
- > Les troubles du comportement, les différents types (agitation, agressivité, idées fixes, errances...) et les stratégies relationnelles (observer, comprendre, accompagner).

#### Etape 2 : Analyse des pratiques

- > L'analyse des pratiques de l'étape 1 sera reprise et complétée par l'étude de cas cliniques.
- > Une discussion s'en suivra qui abordera, la pratique actuelle des stagiaires, leurs difficultés à gérer les situations quotidiennes et l'analyse de leur pratique actuelle par l'analyse de cas réelles.

#### Etape 3 : Mise en place d'actions d'amélioration

- > Tour de table sur les actions ou les projets faciles à mettre en place à leur retour dans leur milieu professionnel.
- > Réflexions sur les moyens et les freins permettant la mise en oeuvre de leurs nouveaux apprentissages et projets; à quelle échéance.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation comporte trois étapes : la mise à jour des connaissances, l'analyse des pratiques et la mise en place d'actions d'amélioration.

Alternance d'exposés théoriques, de témoignages de professionnels et d'échanges d'expériences entre participants. Analyse de cas concrets et de mises en situation.

### RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

**M. Thomas VOGEL**, Professeur de gériatrie à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

### COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE

Mme Nathalie LAENG, Docteur en psychologie.

Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

### PASS'COMPÉTENCES UNIVERSITAIRE

Ce stage constitue un module du Diplôme d'université Assistant(e) de soins en gérontologie. Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans.

INTER ÉTABLISSEMENTS.  
AGRÉÉ DPC EN 2022 N°  
20382200012

Durée : 3 jours

En 2022

Référence : CPR22-0571B  
du 28 septembre 2022  
au 30 septembre 2022

Tarif

1090 € Pour les stagiaires ne suivant que ce module. Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

380 € Dans le cadre du Pass'Compétences. Repas non compris.

Lieu

Université de Strasbourg -  
Service Formation Continue  
21 Rue du Maréchal  
Lefebvre  
67100 Strasbourg

STAGE INTRA  
ÉTABLISSEMENT : NOUS  
CONSULTER

### Renseignements et inscriptions

Céline OHREL

Tél : 03 68 85 49 24

Fax : 03 68 85 49 29

c.ohrel@unistra.fr

### Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.